

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-21/2023**

**Date de convocation : 5 mai 2023**

**Date d'affichage : 5 mai 2023**

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour l'année 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le neuf mai à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

**Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Annabelle MORILLAS**

**Absents, excusés : Anne-Lise CALABRIN - Audrey MORGANTINI - Virginie TARDY**

**Procuration : Audrey MORGANTINI à Annabelle MORILLAS**

**Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,  
Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département pour l'année 2023,  
Vu les propositions émises par le groupe de travail sécurité lors de sa réunion du 20 avril dernier

Considérant que les travaux de sécurisation du centre-bourg et de réduction de la vitesse (pause de panneaux de signalisation et de miroirs, projet de radar pédagogique ou de feux tricolores, marquage au sol) sont susceptibles de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2023

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police concernant le projet de sécurisation et de réduction de la vitesse du centre-bourg

**AUTORISE** le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Saint Michel sur Savasse, le 10 mai 2023**

**Le Maire**

**Pierre COLOMB**

